L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

S'trouve : 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 2 6 JANVIER 1887

Théâtre de l'Opéra.

L'UNION FANÇAISE.

La reprise de *Roméo et Juliette* a eu lieu hier devant une salle que nous aurions voulu voir mieux garnie. Mais voilà ! et c'est encore cet imprévu dont nous avons maintes fois parlé dans nos chroniques théâtrales, l'œuvre de Gounod qui se redonnera, et souvent, espérons le, se trouvait en présence d'une concurrence redoutable, une fête splendide, qui, elle ne se redonnera pas, de sitôt du moins ; un bal dans une des familles les plus considérées de la Nouvelle-Orléans, de la Louisiane. Sept ou huit cents invitations avaient été lancées, nous assure-t-on, et comme ce monde-là est aussi celui du théâtre, vous vous expliquez aisément les vides que l'on remarquait hier soir à l'Opéra.

Il serait malséant de dire que nous le regrettons pour les absents qui, presque tous, assistaient au somptueux bal rappelé plus haut, mais nous le regrettons pour la direction. Elle avait prodigué ses soins à cette reprise, et ces soins n'ont pas été perdus. Nous ne croyons pas être bien loin de la vérité, en écrivant que cette représentation a peut être été la meilleure de la saison, comme ensemble.

Or ceux qui connaissent les chœurs du théâtre, savent que cette œuvre de Gounod est hérissée de difficultés toujours, et plus encore quand l'exécution en est confiée à une troupe comme la nôtre, c'est-à-dire dont le cadre est forcément restreint. Pour les chanteurs, pour l'orchestre, pour les chœurs, le travail est ardu. Ici il ne s'agit pas seulement des rôles principaux ; les rôles secondaires ont aussi leur importance ; et à tout cela ce sont masses chorales qu'il faut discipliner, afin de rendre cette musique du maître, qui vit par les nuances, par les détails, aussi bien que par les grands traits.

La tâche était d'autant plus sérieuse que cette partition a été chantée sur cette même scène de l'Opéra avec distinction ; là nous avons compté des interprètes d'un ordre élevé, et ont'autres, le créateur même de l'ouvrage à Paris, Michot.

On n'a pas reculé devant ce précédent, et l'on a eu raison.

Dimanche seulement, dans notre Bulletin Artistique, nous prendrons cette représentation par le menu, nous dirons quelles impressions nous en avons emportées. Aujourd'hui nous ne faisons qu'en enregistrer le succès et constater que cette soirée a prouvé, une fois de plus, ce que peut le travail persévérant, bien guidé.

Nous avions raison de fonder de belles espérances sur Mme Dérivis; elle les a pleinement réalisées.

Donne chant, comme jeu, *Roméo et Juliette* offrait un vaste champ à ses double talent de comédienne et de chanteuse ; elle l'a vaillamment parcouru, en artiste qu'elle est. Elle a su mettre en pleine, en chaude lumière et la partie contemplative et la partie dramatique du terrible rôle de Juliette, qui lui aussi participe de la chanteuse légère, de la Falcon.

M. Van Loo chantait, pour la première fois, le rôle de Roméo ; il avait donc aussi deux difficultés à vaincre : établir une création, chanter une partie à laquelle le genre de sa voix est parfois quelque peu réfractaire. En somme l'épreuve lui a été heureuse. Plusieurs scènes fort chaleureux.

Nous pensions que le Frère Laurent convenait en tout à la voix, à la nature du talent de M. Vernouillet ; nous ne nous trompions point. Nous n'aurons que des éloges à en écrire. Jamais il n'a chanté avec plus d'ampleur, plus d'onction, plus de style. Il comprend remarquablement la musique de Gounod et a vivement impressionné par la largeur avec laquelle il l'a interprétée. La bénédiction nuptiale, la sorte de mélopée du quatrième acte, voilà deux pages, auxquelles il a donné leur véritable cachet artistique.

Mme Vernouillet (Stephano) a eu aussi sa part de bravos fort légitimes, ainsi que Mr. Rossi, dans le rôle de Capulet, d'une réelle importance, s'il vous plait.

Un mot en badine pas avec l'orchestration de Gounod ; elle nécessite toujours une longue étude. Cette étude, l'orchestre l'a faite, et plus d'une fois il a mérité des applaudissements que la salle a négligé de lui donner pourtant. Seulement il importe que, dans certaines parties de l'ouvrage, il accompagne plus piano.

Tels effets symphoniques gagnent d'abord à ce piano, ce pianissimo même, et permettent ainsi à l'intérêt mélodique, à l'intérêt du chant, de se développer dans toute son intensité.

La seconde représentation de *Roméo et Juliette* se donnera demain.

A la matinée de ce jour *Galatée* et *Sataniella*.

Ce soir, la représentation annuelle de l'Union Française, qui a choisi pour programme *Lucie* et un excellent intermède, où tous les genres seront chantés : opéra, opéra-comique, opérette, chansonnette.

Mlle Romaldi, toujours heureuse d'offrir l'aide de son talent, alors qu'il s'agit d'une œuvre digne de sympathie, se fera aussi entendre dans cet intermède. Elle y chantera une belle et émouvante page de Verdi : *Pace, mio Dio !* de l'opéra *Forza del destino*.

On connaît l'objet de ce bénéfice ; on sait les très nobles visées de l'Union Française.

C'est pourquoi les artistes ont si spontanément répondu à son appel ; c'est pourquoi le public, ne voulant pas rester en arrière de ceux-ci, s'est porté au bureau de location, et a assuré ainsi un beau résultat à une belle œuvre.

La soirée d'aujourd'hui sera, à coup sûr, l'une des plus brillantes de la présente campagne ; elle nous vaudra un spectacle charmant et aidera une toute respectable Association à atteindre un but louable entre tous.

A l'étude, *Rip-Rip*, ouvrage tiré du *Rip Van Winckle*, illustré par le célèbre comédien américain, Joseph Jefferson.

M. Musge a voulu monter avec éclat cet ouvrage, dont la musique est de Planquette, croyons-nous. On peut voir, déjà, sa foyer de l'Opéra, la maquette d'un fort joli décor — second tableau du second acte — que M. Piggott, le décorateur souvent cité, a brossé expressément pour cette œuvre. L'effet en sera saisissant, et par la valeur de la toile, et par les transformations, les trucs du décor.

Nous croyons savoir que le grand artiste, M. Joseph Jefferson, assistera, par invitation spéciale, à la première représentation de *Rip-Rip*.

—Les bénéfices des artistes ont été tirés au sort hier. Nous ne savons pas encore dans quel ordre ils vont se succéder.

L. PLACIDE CANONGE.

—Le New Orleans Camera-Club, dont le seul titre vous indique qu'il s'occupe d'effets sciaptiques, fantasmagoriques, donnera sa première exhibition le mardi, 8 février, à 8 heures du soir, à la salle Tulane, rue des Dryades.

Nos remerciements pour les invitations adressées à l'*Abeille*.

—M. William Muhl, 52 rue Royale, nous envoie son dernier catalogue, qui ne contient pas moins de 450 ouvrages, parmi lesquels figurent des œuvres de haute valeur, des éditions recherchées. M. Muhl est un bibliophile expert, consciencieux, auquel on peut se fier en toute sécurité.

Concert d'adieu.

C'est après-demain soir, au Grunewald Hall, que Mlle Emma Romeldi fera ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans, dans un concert vocal et instrumental que lui offrent ses amis.

Cet adieu-là, nous l'espérons bien, n'est pas définitif, ne peut l'être. En s'éloignant de nous, l'artiste laissera ici des souvenirs trop flatteurs pour que quelque directeur ne l'y ramène point, pour qu'elle ne nous revienne pas. Cet adieu ne sera donc qu'un : au revoir ! nous aimons à le croire.

Dans tous les cas notre public qui connaît ses qualités brillantes de la bénéficiaire, voudra que cette soirée P. P. C. lui soit toute flatteuse, et que, par conséquent, la Salle Grunewald soit absolument pleine.

Cela est dû à Mlle Romeldi, à la composition de son programme, à ceux qui la secondent, et enfin à l'attrait nouveau qu'elle offre au public de la Nouvelle-Orléans, dans la personne de sa sœur, une violoniste dont les succès ont été nombreux et sérieux aux Etats-Unis.

Concert Sacré.

Demain, sera donné à la Chapelle Ste-Anne, rue de Esplanade, un Concert Sacré, organisé par M. William H. Pilcher, organiste, qui exécutera plusieurs morceaux sur l'orgue.

Il sera assisté d'amateurs distingués : Mme H. de Bouchel, Mlle F. Duffour, Mlle Maud Tobin, Mlle L. de Grivy, MM. J. A. Gernhauser, Albert Gaschen, Albert L. Toledano, F. Cohen, Jas. Durel.

Le concert sera dirigé et accompagné au piano par M. Geo. L. O'Connell. Il se donnera au bénéfice du chœur de la Chapelle.

Parmi les morceaux inscrits au programme, nous remarquons l'*Inflammatus*, du *Stabat Mater* de Rossini, chanté par Mlle F. Duffour et un chœur de vingt personnes ; l'ouverture d'*Oberon* (Weber), exécutée au piano par M. W. H. Pilcher ; *La Charité* (Faure), chantée par Mlle Maud Tobin ; l'ouverture de *Semiramis*, jonée par M. W. H. Pilcher.

On commencera à 8 heures.

Prix du billet, 50 cents.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — C'est aujourd'hui jour de matinée à l'Académie de Musique. M. Geo. Williams y attirera foule vraisemblablement. Son nom est connu ici depuis longtemps, et l'on sait que la comédie burlesque par lui jouée actuellement : *Oh! What a Night!* est l'une de ces bamboches où il se met si bien dans la peau d'un Allemand, qu'on le prend pour un Germain de la plus pure eau. Dans cette pièce, il est amusant par le dialogue, par son étrange et comique prononciation de l'allemand, par la physionomie, par les gestes, par le costume ; germanisé des pieds à la tête enfin.

Oh! What a Night! sera joué pour les deux dernières fois aujourd'hui à midi et le soir. Demain, reprise du *Captain Mishler*.

Dimanche prochain, rentrée de M. J. B. Polk dans *Mixed Pickles*.

GRAND OPERA HOUSE.—Nous vous avons parlé hier de la troupe Carleton, actuellement engagée au Grand Opera House. Les deux premières soirées avaient réalisé deux riches recettes ; il en a été de même de la troisième.

La plupart des sièges de l'orchestre, du dress-circle, étaient occupés, et l'on se disputait les places aux autres étages du théâtre.

Et tout ce monde là s'est amusé, n'en pas douter. En effet, à chaque instant, il témoignait sa satisfaction par des bravos très chauds, très soutenus, et de nouveau redemandait les morceaux jusqu'à trois fois.

Donc chant, comme jeu, *Roméo et Juliette* offrait un vaste champ à ses double talent de comédienne et de chanteuse ; elle l'a vaillamment parcouru, en artiste qu'elle est. Elle a su mettre en pleine, en chaude lumière et la partie contemplative et la partie dramatique du terrible rôle de Juliette, qui lui aussi participe de la chanteuse légère, de la Falcon.

M. Van Loo chantait, pour la première fois, le rôle de Roméo ; il avait donc aussi deux difficultés à vaincre : établir une création, chanter une partie à laquelle le genre de sa voix est parfois quelque peu réfractaire. En somme l'épreuve lui a été heureuse. Plusieurs scènes fort chaleureux.

Nous pensions que le Frère Laurent convenait en tout à la voix, à la nature du talent de M. Vernouillet ; nous ne nous trompions point. Nous n'aurons que des éloges à en écrire. Jamais il n'a chanté avec plus d'ampleur, plus d'onction, plus de style. Il comprend remarquablement la musique de Gounod et a vivement impressionné par la largeur avec laquelle il l'a interprétée. La bénédiction nuptiale, la sorte de mélopée du quatrième acte, voilà deux pages, auxquelles il a donné leur véritable cachet artistique.

Mme Vernouillet (Stephano) a eu aussi sa part de bravos fort légitimes, ainsi que Mr. Rossi, dans le rôle de Capulet, d'une réelle importance, s'il vous plait.

Un mot en badine pas avec l'orchestration de Gounod ; elle nécessite toujours une longue étude. Cette étude, l'orchestre l'a faite, et plus d'une fois il a mérité des applaudissements que la salle a négligé de lui donner pourtant. Seulement il importe que, dans certaines parties de l'ouvrage, il accompagne plus piano.

Tels effets symphoniques gagnent d'abord à ce piano, ce pianissimo même, et permettent ainsi à l'intérêt mélodique, à l'intérêt du chant, de se développer dans toute son intensité.

La seconde représentation de *Roméo et Juliette* se donnera demain.

A la matinée de ce jour *Galatée* et *Sataniella*.

Ce soir, la représentation annuelle de l'Union Française, qui a choisi pour programme *Lucie* et un excellent intermède, où tous les genres seront chantés : opéra, opéra-comique, opérette, chansonnette.

Mlle Romaldi, toujours heureuse d'offrir l'aide de son talent, alors qu'il s'agit d'une œuvre digne de sympathie, se fera aussi entendre dans cet intermède. Elle y chantera une belle et émouvante page de Verdi : *Pace, mio Dio !* de l'opéra *Forza del destino*.

On connaît l'objet de ce bénéfice ; on sait les très nobles visées de l'Union Française.

C'est pourquoi les artistes ont si spontanément répondu à son appel ; c'est pourquoi le public, ne voulant pas rester en arrière de ceux-ci, s'est porté au bureau de location, et a assuré ainsi un beau résultat à une belle œuvre.

La soirée d'aujourd'hui sera, à coup sûr, l'une des plus brillantes de la présente campagne ; elle nous vaudra un spectacle charmant et aidera une toute respectable Association à atteindre un but louable entre tous.

A l'étude, *Rip-Rip*, ouvrage tiré du *Rip Van Winckle*, illustré par le célèbre comédien américain, Joseph Jefferson.

M. Musge a voulu monter avec éclat cet ouvrage, dont la musique est de Planquette, croyons-nous. On peut voir, déjà, sa foyer de l'Opéra, la maquette d'un fort joli décor — second tableau du second acte — que M. Piggott, le décorateur souvent cité, a brossé expressément pour cette œuvre. L'effet en sera saisissant, et par la valeur de la toile, et par les transformations, les trucs du décor.

Nous croyons savoir que le grand artiste, M. Joseph Jefferson, assistera, par invitation spéciale, à la première représentation de *Rip-Rip*.

—Les bénéfices des artistes ont été tirés au sort hier. Nous ne savons pas encore dans quel ordre ils vont se succéder.

L. PLACIDE CANONGE.

—Le New Orleans Camera-Club, dont le seul titre vous indique qu'il s'occupe d'effets sciaptiques, fantasmagoriques, donnera sa première exhibition le mardi, 8 février, à 8 heures du soir, à la salle Tulane, rue des Dryades.

Nos remerciements pour les invitations adressées à l'*Abeille*.

—M. William Muhl, 52 rue Royale, nous envoie son dernier catalogue, qui ne contient pas moins de 450 ouvrages, parmi lesquels figurent des œuvres de haute valeur, des éditions recherchées. M. Muhl est un bibliophile expert, consciencieux, auquel on peut se fier en toute sécurité.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1887
—Indications—Pour la Louisiane : beau temps ; vents plus froids du nord-ouest, tournant à des vents plus chauds du sud.

Température du 25 janvier 1887.
Thermomètre de R. SCHUTTE, Opticien
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	61	au-dessus de 0
Midi.....	64 18	.. ..
3 P. M.....	64 18	.. ..
6 P. M.....	63 17½	.. ..

Nlle-Orléans, 25 janvier 1887, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	59	Nashville, Tenn....	55
Augusta, Ga.....	62	Pittsburg, Pa.....	51
Savannah, Ga.....	64	Cairo, Ill.....	56
Mobile, Ala.....	62	Davenport, Iowa..	28
Montgomery, Ala..	61	Dubuque, Iowa...	26
Vicksburg, Miss..	66	Keokuk, Iowa....	27
Galveston, Tex...	63	La Crosse, Wis...	22
Indianola, Tex....	—	St-Louis, Mo.....	37
Shreveport, La....	68	St-Paul, Minn....	8
Corsicana, Tex....	—	Leavenworth, Kan.	27
Chattanooga, Tenn	59	Omaha, Neb.....	24
Cincinnati, O.....	54	Toledo, O. T.....	15
Louisville, Ky....	58	Key West, Fla....	72
Memphis, Tenn....	60	Nlle-Orléans, La..	69

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Arnold Creuat à Mlle Catherine Halpin.
Oscar Decoe à Mlle Marie Dubreuil.
Eugène Diese à Mlle Marine Sharp.
Théodore Odenwald à Mlle Mary Hook.

Naissances.

Mme Joseph T. Commagère, un garçon.
Mme Adam Arnold, un garçon.
Mme Henry Wetzel, une fille.
Mme Léon F. Hauptmann, un garçon.
Mme Chas Hoffman, une fille.
Mme Joseph Manuel, une fille.
Mme Michael Jacob, un garçon.
Mme Chas W. Packard, un garçon.
Mme Chas Vinett, une fille.
Mme John Hilsmon, Jr. un garçon.
Mme Michael Flynn, une fille.
Mme Theophile Thompson, un garçon.
Mme J. B. Labrador, un garçon.
Mme Albert Andry, un garçon.

Décès.

Mme J. E. King, 35 ans, Amite, Lne.
Mme Veuve Esther J. H. D Mera, 73 ans, 323 1/2 rue Jackson.
Stephen T. Stantor, 70 ans, 466 S. Rampart.
Mary Spall, 2 ans, 87 S. Rampart.
Joseph Abadie, 7 ans, Miro et Dumaine.
Clarence Lee Black, 2 ans, 580 St. Charles.
Mme Henriette Mail, 44 ans, 71 Orléans.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctateur des aliénations :

Shepherd Brooks à A. Thiesen, une portion de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Douane et Royale, $16,000.

Mme Vve Joséphine Lesseps au Louisiana Homestead Ass'n, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Kerlerec, Robertson et Columbus, $1240.

Francis Thomas au Southern Building & Homestead Association, un terrain dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Patton, Laurel, Eleonor et la ligne Bloomingdale, $125.

Le même au même un autre terrain borné par les mêmes rues, $125.

Fred. Fippinger à John Alfortish, un terrain dans le 4me district, dans l'îlet, borné par les rues Quatrième, Troisième, St-David et St-André, $200.

Jean Marie Claverie à Domingue Maillés, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Canal et Douane, $1,900.

E. Edmunds à G. Doeble, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Tremé, St-Philippe, Dumaine et Marais, $440.

M. & Mme John C. Schuchardt à Henri Meyer, un terrain dans le 4me district dans l'îlet borné par les rues Laurent, Joséphine, White et St André, $1500.

Pierre Bergès à Sarah Ann Sauer, une portion de terre dans le 3me district dans l'îlet borné par les rues Congres, Bourgogne et Rampart, $125.

Mme Catherine Fox à Dennis O'Brien, une portion de terre dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Général Taylor, Plaquemine et Peniston, $500.

Jean Gaillat à M. et Mme Joseph Porgstein, une portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Moralès, Annette, St. Bernard et Bons Enfants, $450.

Mme John Brugnieux, à August S. Heilmann, un terrain dans le 1er District dans l'îlet borné par les rues Perdido, Bassin, Poydras et Franklin $1,000.

Henry Wehmann à Ernest Muncheir, une portion de terre dans le 1er District dans l'îlet borné par les rues Baronne, Erato, Carondelet et Clio $2,000.

Mme Pierre Sabaté au Mutual Building & Homestead Association, un terrain dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Josephine, St. André et Chippera, $6016.

C. Godefroy Olivier à Louis Kohlmann, un terrain dans le 5me district, dans l'îlet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Jackson, $150.

Legye et héritiers de Gérard Borg à Mme Ed. Saimpolyte, un terrain dans le 1me district, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Troisième, Annonciation et Deuxième, $1,200.

Luke Luchetich à Sylvain Vidalat, un terrain dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Washington, Sixième et Ste. Thomas, $1,400.

Mechanics Homestead Association à Mathew James Brown, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Moralès, Urquhart et l'avenue Washington, $8,800.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Les Etats-Unis contre la Home Insurance Co. Les poursuites sont abondonnées.

Les Etats-Unis contre Hauson Kelly.—Jugement par défaut en faveur du demandeur pour $8,421 62 avec 5 0/0 d'intérêt par an à date du 25 septembre 1860 jusqu'au paiement intégral de la somme.

Cour de District des Etats-Unis.—James Watson contre le Steamboat J. D. Scully—Le demandeur représente 6 individus qui demandent le paiement de leur salaire à raison de $50 par mois alors qu'ils étaient convenu qu'ils ne gagneront que $45.

Les défendeurs leur ont offert de les payer au prix convenu qu'ils ont refusé. N'ayant pu prouver que leurs gages était fixés à $50 par mois, ils ont été déboutés de leur demande et condamnés aux dépens

Cour Supreme. — Crescent City Live Stock Landing and Live Stock Co. contre la Butchers' Union Slaughterhouse and Live Stock Landing Co. — Le jugement de la Cour est renversé en partie.

Les défendeurs avaient intenté aux demandeurs un procès pour dommages causés par eux au moyen d'une certaine injonction dont ils faisaient usage.

Ils avaient obtenu de la Cour de District, dont la décision a été confirmée par la Cour Suprême, $6300 de dommages, $2500 pour les honoraires des avocats, et $12,500 de dommages pour les venger en quelque sorte du préjudice qui leur avait été causé.

La Cour renverse le jugement, quant aux deux dernières sommes, et le confirme pour ce qui est relatif à la première.

Commissariat des Etats-Unis—Le Gouvernement contre Seth H. Decker pour voies de fait sur un facteur.

Le prévenu est renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $500.

Cour Civile de District.—Otto F. Broede contre ses créanciers. Délai.

Les successions de Herman F. Starcken et de Mme Marie E. Rice, veuve de W. H. Rice, sont ouvertes.

Eloi Mannes demande l'émancipation.

George Christian contre la Louisiana Electric Light and Power Co.—Procès pour $1,680.

Cour Criminelle de District.
Section A.—James Robinson est accusé de larcin, ainsi que Joseph Toole, Wm Rose et Elvie Irwin.

Peter Warth et Samuel Hart, léger vol, 8 mois de prison de paroisse.

Annie Warwick, Marie Hall et Marie Davis alias Black and Tan, larcin, 2 ans de travaux forcés.

—Section B.—

Daniel Webster, George Cooper, Marie Downey et Henry Williams sont accusés de léger vol.

Edgard Dubruil et Edward Hatsan, de vols de fait.

Daniel Hughes, de détournement.

Henry Heyman, abus de confiance, verdict de culpabilité.

M. F. B. Earhardt, avocat de Charles Buckland, reconnu coupable de détournement, a fait la demande d'une nouvelle audition de cause.

Funèbre trouvaille.—Hier matin, à 7 h. 30, un nommé George Chigary qui habite rue Ste-Anne, No 291, a découvert chez lui, dans un appartement situé hors du corps principal de son habitation, le corps d'un nègre qui paraît âgé de 35 ans et se trouvait dans un état de décomposition très avancé. Ce nègre a l'air d'un vagabond et est complètement inconnu.

Voici le nouveau budget tel qu'il a été adopté ;

BUDGET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 1887.

Maire et Commissaires.....		$17,500 00
Soins aux aliénés.....		3,000 00
Shérif Criminel—salaire des députés.		13,000 00
Cours de Recorders—salaires.....		27,800 00
Attorney de District.....		8,000 00
Cours Criminelles du District.		
Dépenses calculées de greffier et employés $13,800 00		
Salaire du Property Clerk.....	1,300 00	
Papeterie, frais de bureaux.....	492 58—	$15,192 58
Bureau des Assesseurs.....		$18,500 00
Bureau du Coroner.....		8,000 00
Registres, fournitures de bureaux..		100 00
Membres du jury.....		9,500 00
Repas des jurés.....		2,400 00
Transfert des prisonniers.....		500 00
Total.....		$116,192 58
Contrats.		
Département du feu—1er. 2me. 3me et 4me Districts.....		$160,000 00
5me District.....		16,000 00
6me District.....		22,500 00
7me District.....		17,000 00
Réparations des Stations de Pompes des 1er et 4me Districts.....		6,500 00
		$223,500 00
Eclairage Public.		
A la compagnie de gaz de la Nlle-Orléans, etc.....		13,596 00
A la compagnie de la ville de Jefferson.....		28,687 50
A la compagnie d'éclairage électrique de la Louisiane.....		60,720 00
A la même compagnie pour l'éclairage du district suburbain.....		36,000 00
		$138,003 50
Salubrité publique.		
J. C. Beard, soins aux malades et teinté de la police.....		$9,000 00
Bureau de santé, inspecteurs sanitaires.....		6,000 00
Egouts publics.....		2,000 00
		$17,000 00
Impressions publiques.....		3,000 00
Paiement de notes.		
Loyer du St-Patrick's Hall.....		10,345 13
Notes de l'Exposition et intérêts....		16,000 00
Comptes d'une de l'Exposition.....		15,000 00
Squares publics.....		5,500 00
Quais et débarcadères.		
Police du port.....		20,000 00
Commis aux contractions.....		10,000 00
6me et 7me districts.....		757 55
		$40,757 55
Charité publique.		
Entretien des orphelines.....	$44,863 67	
Asile de Vincent.....	4,000 00	
Maison du Bon Pasteur.....	420 00—	$49,283 67
Ecoles publiques.....		$171,000 00
Police de la ville.....		171,000 00
Corps extérieur.		
Bureau du maire.....		$5,800 00
Bureau du trésorier.. $12,500 00		
Frais de perceptions de terre.....	2,000 00—	14,500 00
Bureau du Contrôleur.....		20,000 00
Commissaire des travaux publics....		229,700 00
Commissaire de police et des édifices publics.....		96,700 00
Bureau du surveillant.....		10,000 00
Bureau de l'avocat de la ville.....		10,907 44
Batiment de l'hôtel de ville.....		4,800 00
Conseil municipal.....		15,000 00
Intérêts frais de procédures.....		1,500 00
Commissaires, prisons du chemin de fer de l'est et l'Atlhorne.....		500 00
Pour un jugement rendu en vertu de la loi No 5 de 1870.....		1,000 00
Total.....		$1,680,329 82

Contrats à payer sur le fonds de réserve de 1887.

C. J. Fayssoux [Payage].....	$ 19,706 77
Corps de pastrouille [Police Patrol]	27,175 00
Machines de drainage 2me Dist.	6,000 00
Alarmes d'incendie [Police].....	19,281 00
Smith Bridge Co.....	17,582 00
J. Cleary—Levee du 5me district.	1,694 61
Barber Asphalt Co.....	8,979 66
T. Topper—conduits.....	350 00
Matériel d'ameliorations, etc.....	25,000 00
Parc Audubon.....	5,000 00
Un secrétaire $1500.....	$ 1,500 00
187 hommes de patrouille à charge $600 par an.....	112,200 00
Frais de Bureau, chauffage, etc..	3,940 00
Total.....	$171,800 00

Police du Port.

1 Lieutenant $1000 par an.....	$ 1,000 00
1 sergent, $840 par an.....	840 00
4 sergents, chacun $720.....	2,880 00
2 opérateurs, chacun $720.....	1,440 00
2 timoniers, chacun $480 par an.	960 00
28 hommes de patrouille, chacun $800 par an.....	22,800 00
Chauffage, etc.....	80 00
Total.....	$30,000 00

pour dresser des plans pour l'éclairage de la ville, aux frais des districts du gaz et de l'électricité.

La proposition de M. Laril, relativement à la réorganisation de la police est lue et adoptée avec les amendements suivants ;

Ville proprement dite.

1 Superintendant, $1 800 par an.....	$1 800
4 Lieutenants, chacun $1,400 par an.	5,600
8 Détectives, chacun $900, par an.	7,200
1 Résidat détective, $1,200 par an.	1,200
10 Sergents, chacun $840 par an....	8,400
18 Caporaux chacun $720 par an....	12,960
15 Opérateurs, chacun $750 par an.	10,800
10 Timoniers, chacun $480 par an.	4,800
1 Médecin, $1 000 par an.....	1,000

Nouvelles religieuses.

Par décision de Mgr l'Archevêque de Paris :

M. l'abbé Guilhas, second vicaire de Saint-Germain des Prés, a été nommé premier vicaire de Sainte-Elizabeth ;—M. l'abbé Giraudeau, second vicaire de Saints-Marie des Batignoles, a été nommé second vicaire de Saint-Germain des Prés ;—M. l'abbé Sedilot, vicaire à Saint-Ambroise, a été nommé second vicaire de Sainte-Marie des Batignolles ;—M. l'abbé Thelas a été nommé vicaire à Saint-Ambroise ;—M. l'abbé Gondré, vicaire à Saint-Denys, a été nommé vicaire à Saint-Séverin ;—M. l'abbé Cayla, vicaire à Pantin, a été nommé vicaire à Saint-Denys.

M. l'abbé Husson, vicaire à Malakoff, a été nommé vicaire à Saint-Maur ;—M. l'abbé Heunebique, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Saint-Antoine ;—M. l'abbé Chevéjon, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Notre-Dame des Victoires ;—M. l'abbé Henry, vicaire à Gentilly, a été nommé vicaire à Saint-Ouen ;—M. l'abbé Crépin, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Gentilly ;—M. l'abbé Beneuse, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Noisy-le-Sec ;—M. l'abbé Gillet a été nommé vicaire à Malakoff.

La 88e liste de souscriptions pour l'institut catholique de Paris (enseignement supérieur libre) se monte à 30,749 fr. 85 c.

Et les souscriptions recueillies au secrétariat de l'institut catholique (30e liste) est aujourd'hui de 120,099 fr. 75 c.

Cette dernière somme est le produit des quêtes faites dans les archevêchés et et évêchés de France.

La souscription de Mme la comtesse Polydore de la Rochefoucauld figure dans cette liste pour 3,000 fr., celle de M. Antonin Pagès est de 1,000 fr.

S. G. Mgr Gonindard, évêque de Verdun, a célébré ses noces d'argent le 21 décembre à l'église de Vaucouleurs, choisie à dessein par le prélat pour rendre hommage à Jeanne d'Arc et mettre sous ses auspices la seconde période de son apostolat.

Un numéro spécial et illustré du *Colorado Catholic*, qui paraît à Denver, [Colorado], nous apporte d'intéressants détails sur les touchantes manifestations dont a été l'occasion, en cette lointaine contrée, le cinquantenaire sacerdotal de Mgr Machebeuf, évêque *in partibus* d'Epiphanie et vicaire apostolique du Colorado.

Avec le clergé fier de compter à sa tête un chef dont les années n'ont point refroidi la ferveur apostolique, tous les fidèles du vicariat ont tenu à s'associer à cette fête "des noces d'or" de leur pasteur, fête qui, ayant commencé par une grand'messe pontificale et un sermon du Père Mageeuney, de la Compagnie de Jésus, s'est terminée dans les réjouissances les plus cordiales.

Mgr Machebeuf, avons-nous besoin de le dire, est un Français. Il est originaire du diocèse de Riom, en Auvergne, où de nombreux parents et amis ont dû s'associer aux pieux vœux des catholiques du Colorado.

Le descendant d'une famille noble du Saint-Empire, depuis longtemps fixée en France, vient de s'établir — dit la *Gazette de France* du 9 janvier — après une vie toute entière dévouée au service des plus grandes causes, celles de Dieu, de la royauté et des pauvres.

M. l'abbé de Haulleville, ancien directeur du collège libre de Strasbourg, puis curé de plusieurs paroisses importantes d'Alsace, avait quitté cette province à l'époque où elle cessait d'être française. Auparavant, en 1871, plus de 17,000 électeurs du Haut-Rhin lui donnaient leurs voix comme un hommage personnel et une protestation patriptique.

L'énergie de ses convictions, l'ardeur et la science qu'il apportait à les défendre le désignèrent, dans la suite, au gouvernement de Paris, pour représenter le parti royaliste. Il y était premier aumônier de Saint-Lazare, et dans ce poste inférieur à son mérite, qu'il occupa dix ans, il se consacrait, sans ménagement, à soulager et à moraliser les détenues. Ses efforts étaient loin d'être infructueux parce que sa charité compatissait à toutes les misères.

Missionnaire apostolique, son zèle s'exerçait aussi au dehors, et il n'est guère de paroisse de Paris où il n'ait prêché. C'est au cours de la dernière station de l'Avent que la maladie l'a frappé ; et le jour de l'Epiphanie on rendait les honneurs funèbres à celui qui fut un bon, un ferme et fidèle apôtre de la Foi et un défenseur du Droit.

Le Conseil municipal de Paris a publié, le 8 janvier, dans le *Bulletin municipale*, le décret suivant, en date du 20 novembre, relatif à la désaffectation des dépendances de l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré ;

"Article 1er.—Les dépendances de l'église de l'Assomption, comprises au plan annexé au présent décret entre les lignes indiquées par les lettres *k, l, m, n, f, e, h et k*, cessant d'être affectées à l'exercice public du culte.

"La Ville de Paris reprendra la possession de cette partie dudit immeuble.

"Il sera statué ultérieurement, s'il y a lieu, sur les constructions annexes dites : Chapelle Saint-Hyacinthe, élevées par la fabrique de la Madeleine.

"Art. 2.—Sont approuvées les délibérations du Conseil municipal de Paris en date des 7 juin 1879, 5 août 1880, 2 avril 1884, 2 mars et 17 mai 1886, tendant à la désaffectation de l'église de l'Assomption, de l'ancien presbytère et de leurs dépendances, en ce qui touche la portion de l'immeuble ci-dessus indiquée.

"Art. 3.—Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret."

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Nouvelles françaises.

Paris, 25 janvier—Le trois pour cent est coté à 80 francs 37 1/2 centimes.

Les journaux français.

Paris, 25 janvier.—Les journaux de toutes les parts sont unanimes à accuser la presse anglaise d'inventer et de publier des "canards" belliqueux.

Les journalistes français affirment que les journalistes anglais qui se livrent à ces inventions, sont mus par des motifs pécuniaires et aussi par le désir d'influencer le marché des valeurs.

La France néanmoins ajoutent-ils ne tombera pas dans le piège. Elle reste calme et paut défier les manœuvres de ses ennemis.

Dîner en l'honneur du ministre McLane.

Paris, 25 janv.—Michael Munkasky, l'artiste, a donné un dîner, cette après-midi, en l'honneur de M. McLane, ministre américain en France. Outre celui-ci et tous les membres de la légation des Etats-Unis, le comte Hoyas-Spiratelu, ambassadeur d'Autriche, et un grand nombre de personnages marquants étaient présents.

Le Journal "le Temps"

Paris, 23 janv.—Le journal le Temps accuse l'agence Havas, d'altérer les extraits pris du journal Daily News, relativement aux récentes rumeurs de guerre, dans le but d'augmenter l'excitation qui existe déjà.

La question bulgare.

Vienne, 25 janv.—Les gouvernements de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de la Russie se sont entendus sur les instructions à envoyer à leurs ambassadeurs respectifs, à